

Extrait du Registre des délibérations

Conseil Municipal du 22/12/2023 à 18 h 00

Présents :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Jacques MEYER, Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Monsieur Claude SCHALLER, Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Monsieur Erick CAKPO, Madame Nadine MUNCH, Monsieur Eric CONRAD, Monsieur Robert ENGEL, Monsieur Stéphane ROMY, Madame Tania SCHEUER, Madame Marion SENGLER, Monsieur Laurent GEYLLER, Madame Jennifer JUND, Monsieur Denis BARTHEL, Madame Birgül KARA, Madame Anne BALLAND-EGELE, Monsieur Guillaume VETTER-GENOUD, Monsieur Denis DIGEL, Madame Frédérique MEYER, Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ, Madame Emmanuelle PAGNIEZ, Monsieur Jean-Pierre HAAS, Madame Caroline REYS, Monsieur Bertrand GAUDIN, Madame Sylvia HUMBRECHT

Absents ayant donné procuration :

Madame Geneviève MULLER-STEIN donne procuration à Monsieur Eric CONRAD, Madame Orianne HUMMEL donne procuration à Monsieur Robert ENGEL, Madame Mathilde FISCHER donne procuration à Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Fadimé CALIK donne procuration à Monsieur Erick CAKPO, Monsieur Lionel MEYER donne procuration à Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Yvan GIESSLER donne procuration à Monsieur Denis DIGEL

Attribution d'une subvention exceptionnelle au Souvenir Français pour la réfection de la tombe du Général d'Armau de Pouydraguin au cimetière de Sélestat

N° DCM_133_2023

Domaine : Délibération
Sous-domaine : Finances Locales - Subventions
Service instructeur : Affaires funéraires
Rapporteur : Madame Geneviève MULLER-STEIN

Citoyen d'honneur de la Ville de Sélestat depuis le 25 octobre 1920, gouverneur militaire de Strasbourg (1921-1923) et ancien président général du Souvenir Français (1942-1946), le général Gaston d'Armau de Pouydraguin repose au cimetière de Sélestat dans la tombe familiale de sa mère née Elise STOFFEL d'une famille de magistrats de Sélestat.

A l'occasion du 75^e anniversaire du décès du Général, le Souvenir Français a sollicité le concours de la Ville de Sélestat pour organiser un hommage en souvenir de cette personnalité sélestadienne et profiter de l'évènement pour restaurer sa sépulture.

La cérémonie sera organisée au cimetière de Sélestat le 17 janvier 2024, date anniversaire du décès du général, en collaboration avec l'association « le Souvenir Français » et la classe de 4^e « Langue et Culture Régionale » du Collège Beatus Rhenanus.

Les travaux ont été confiés à la société « L'avenir d'Alsace » de Saint Pierre qui procédera à un nettoyage complet des bordures et des stèles existantes, à l'enlèvement des végétaux remplacés par du gravier d'ornement et au renouvellement à l'identique d'une croix totalement dégradée.

Les travaux s'élèvent à 5.100 € HT et seront facturés directement à l'association.

Des recherches ont permis de reprendre contact avec des arrières petits-enfants qui ont proposé de participer financièrement à la réfection de la tombe.

En complément de l'apport financier de la famille et du Souvenir Français, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association d'un montant de 1100 € pour participer au financement de cette mise en état.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**après avis favorable
de la Commission Attractivité et Epanouissement de la
Personne
réunie le 12/12/2023**

VU *le Code Général des Collectivités Territoriales.*

VU *l'objet et les statuts de l'association.*

VU *les crédits inscrits au budget principal 2023 sous le chapitre 67 « charges exceptionnelles » - imputation interne 6745-02601.*

DÉCIDE l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 100 € à l'association « Le Souvenir Français » pour la participation aux travaux de réfection de la tombe du Général Gaston d'Armau de Pouydraguin située au cimetière de Sélestat.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Maire

Marcel BAUER

Le secrétaire de séance

Stéphane ROMY